

Grâce à cet essor rapide, Toronto et Montréal figurent maintenant parmi les centres les plus importants de production d'émissions télévisées en langue anglaise et en langue française au monde; les centres de production de Vancouver, Winnipeg, Ottawa et Québec fournissent aussi un apport considérable au réseau national de télévision.

La Société Radio-Canada possède et exploite 14 stations dont neuf diffusent en anglais et cinq en français. Sur 58 stations privées, 35 de langue anglaise et 8 de langue française sont affiliées à la Société Radio-Canada et 11 sont affiliées au second réseau de langue anglaise, le *Canadian Television Network*, tandis qu'une station de langue anglaise et trois de langue française sont complètement indépendantes.

La population de langue anglaise étant répartie sur une vaste étendue du territoire, le nombre total des stations de langue anglaise est de 56. Les stations de langue française sont au nombre de 16. La majeure partie de la population de langue française est concentrée dans la province de Québec et dans les régions avoisinantes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Toutefois, des collectivités françaises se sont établies dans la plupart des provinces, et le Gouvernement canadien a manifesté récemment son intention de mettre sur pied un service de programmation national dans les deux langues officielles à travers le Canada. Le Livre blanc de 1966 sur la radiodiffusion énonçait cette politique comme il suit: "Tous les Canadiens ont le droit, sauf considération d'ordre pratique relative à la dépense des fonds publics, d'être servis dans la langue officielle canadienne qu'ils parlent habituellement. Le Gouvernement entend, dans cette optique, accorder la priorité à l'extension de ses services de radio et de télévision. Le temps est aussi venu de songer à un réseau national dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre."

### Progrès récents

Des organismes du Gouvernement canadien et des radiodiffuseurs étudient actuellement certains des plus récents progrès réalisés dans le domaine de la radiodiffusion, et s'intéressent à maintes nouvelles perspectives qu'on espère réaliser dans un avenir rapproché. La télévision en couleur a été autorisée et les émissions en couleur ont débuté au Canada en juillet 1966. Un grand nombre de stations canadiennes possèdent maintenant les installations nécessaires pour la diffusion d'émissions en couleur. Des institutions et organismes d'enseignement ont accompli bien du travail expérimental dans le domaine de la télévision éducative, mais la télévision ne s'est pas encore imposée comme moyen d'enseignement à l'école ni à l'université. Le programme de mise en place des installations de transmission nécessaires et de mise en ondes d'émissions complètes de télévision scolaire, grâce à l'initiative des ministères provinciaux d'éducation, des universités et des services d'éducation des adultes a maintenant atteint une étape avancée.

Tournés vers l'avenir, les commissions de recherche scientifique et technique de la Fonction publique et les comités du programme du gouvernement et de l'industrie privée étudient présentement les techniques toujours nouvelles qui détermineront dans une large mesure le futur système de communications mondiales et le rôle du Canada dans ce domaine.